

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

PRODUCTIONS HORTICOLES n° 12 du 26 septembre 2011



écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos :
moins, c'est mieux

Cultures de CHRYSANTHEME : toujours saines

A trois semaines du démarrage de la période de vente des Chrysanthèmes, les cultures sont globalement très saines.

- *Cas des thrips* : toujours absents des cultures
Alors que pour certaines variétés, la coloration des boutons fait timidement son apparition, la présence des thrips n'est que rarement signalée.
- *Cas des pucerons* : ils sont quasiment absents des cultures de chrysanthème ;

Aleurodes sur chrysanthèmes : à surveiller

Une forte attaque d'aleurodes est mentionnée sur une culture de chrysanthème par un observateur. Habituellement, les mouches blanches ne s'installent pas sur cette culture : à surveiller.

Cultures de CYCLAMEN : la fusariose est toujours présente

L'intensité des dégâts causés par la fusariose atteint des niveaux très variables d'une exploitation à une autre. Mais il faut rester vigilant car un simple retard de croissance et une légère décoloration du feuillage peuvent être les premiers signes de la présence de la fusariose.

Oïdium sur pensées : à surveiller

Actuellement un seul cas d'oïdium sur pensées a été observé. Mais les conditions climatiques actuelles sont favorables à son installation.

Les températures optimales de développement du champignon se situent entre 23°C et 26°C. De même une faible humidité relative favorise la maladie.



Photo : AREXHOR G.E.

BILAN SOUS SERRE : Niveau de risque

Chrysanthèmes : des cultures saines

Cyclamens: toujours de la fusariose

Couple plante/ravageur		Niveau de risque
Ravageur	plante	
Pucerons	Chrysanthème	
Thrips	Chrysanthème	
Fusariose	Cyclamen	
Pucerons	Cyclamen	
Thrips	Cyclamen	
Sciarides	Cyclamen	

Légende	
Aucun risque	
Risque moyen à surveiller	
Risque important	

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par AREXHOR Grand-Est, avec la collaboration du SRAL et de la FREDON Bourgogne, à partir des observations réalisées par ADHP.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les horticulteurs et pépiniéristes pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »